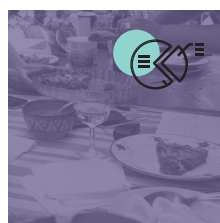
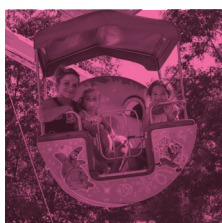
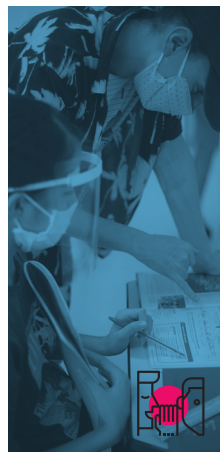
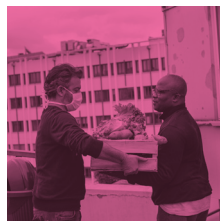


2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

La Réunion



SOMMAIRE

ÉDITO	01
LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	02
LES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉUNION	03-05
LES ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA RÉUNION	06-07
PROJET SENACS	08
FICHE NATIONALE	09

Pourquoi SENACS ?

Cette deuxième édition de l'observatoire national des centres sociaux SENACS vise à donner une image fidèle de ce que sont et font les structures d'animation sociale à La Réunion : espaces de vie sociale et centres sociaux.

Cet observatoire est un outil efficace et pertinent de communication pour faire connaître et reconnaître tout l'intérêt et la plus-value de ces structures dans les différents territoires.

L'animation de la vie sociale constitue un enjeu majeur en termes de politiques publiques, au regard des besoins sociaux de la population du territoire réunionnais. Centres sociaux et espaces de vie sociale agissent ainsi en proximité des populations dans un objectif de mixité et de cohésion sociale. Chaque jour, sur les territoires, ils agissent pour et avec les habitants. Ils animent, développent et consolident la vie locale aussi bien en milieu urbain que rural. Ce sont de véritables acteurs clefs pour agir en appui des politiques locales.

Grâce à leurs salariés et à leurs bénévoles, les structures d'animation de la vie sociale sont des tisseurs de liens sociaux, des pépinières de projets, des artisans de la citoyenneté. En ces temps de crises sanitaire, sociale, économique, leur valeur contributive locale doit encore s'accroître.

Pour les soutenir, et favoriser la création d'un réseau fédéral solide, la Caisse d'allocations familiales de La Réunion et la Fédération des centres sociaux de France ont choisi, fin 2019, de signer une convention de partenariat pour 3 ans.

Il s'agit ainsi de contribuer au développement d'une culture de « projet de centre social », d'accompagner, mais aussi de garantir une montée en compétence des acteurs locaux, tant professionnels que bénévoles, et d'améliorer la prise en compte de la parole des habitants dans l'élaboration des projets. Ces apports faciliteront également l'atteinte des objectifs ambitieux de doublement du nombre de centres sociaux à l'horizon 2022, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Enfin, ce document n'existerait pas sans la participation de toutes celles et ceux qui ont pris le temps de remplir cette enquête. Ils contribuent ainsi à diffuser une image positive des centres sociaux et des espaces de vie sociale, et à démontrer leur engagement sur les territoires, au côté des habitants, pour que s'invente un monde plus démocratique et solidaire.

Nous vous proposons donc de partir à la découverte des 10 centres sociaux et 64 espaces de vie sociale agréés en 2019 sur le sol réunionnais.

Frédéric TURBLIN, *directeur de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion*

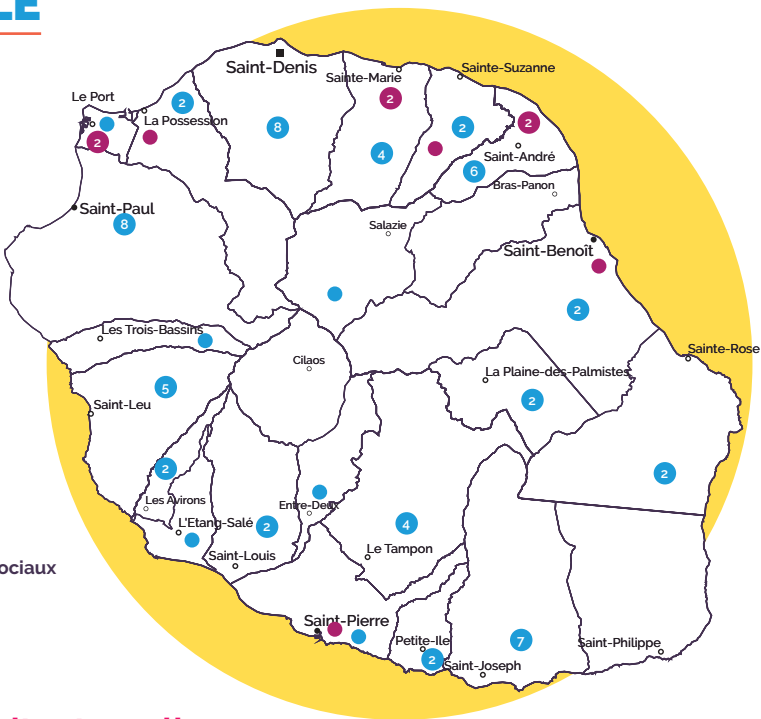
Alain CANTARRUTI, *délégué national de la Fédération des centres sociaux de France*

LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

10 centres sociaux agréés en 2019
(100% de réponse à l'enquête)

64 espaces de vie sociale agréés en 2019
(85% de réponse à l'enquête, soit 54 EVS)

■ centres sociaux
■ EVS



Des projets avec les habitants en lien avec les territoires et les partenaires

Centres sociaux et espaces de vie sociale agissent en proximité des populations dans un objectif de mixité et de cohésion sociale. Ils portent une attention particulière aux **familles** et aux **publics fragilisés** et se mobilisent sur l'ensemble des questions concernant la vie des habitants d'un quartier ou d'un territoire. Par leur nature et leur activité, ils intègrent **trois dimensions** complémentaires qui visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux, à partir d'un **projet social agréé par la Caf** :

LE CENTRE SOCIAL LES 3 MAISONS



1 - Espaces des services et activités



2 - Espaces des projets



3 - Espaces de la citoyenneté

LES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉUNION

Éléments clés

Mode de gestion

Association : 5

Collectivité locale : 5

Territoire d'intervention

À dominante **urbaine** : 7
dont 71% situées sur un Quartier
prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).

À dominante **rurale** : 3

Amplitude horaire

45 heures par semaine en moyenne

(accueil + ouverture de salles pour des activités, réunions).

36 heures par semaine en moyenne pour l'ouverture de l'accueil.

Actions hors les murs

6 heures par semaine sont réalisées en moyenne
par les équipes hors des murs des structures.

35% du temps, il s'agit **d'interventions dans l'espace public**.
Le reste est réalisé chez des partenaires.

L'impact des centres sociaux sur leur territoire

Développer et accompagner des événements locaux

62 événements portés par les centres sociaux
et **83 événements** soutenus



Soutenir les projets des habitants

57 initiatives soutenues
400 personnes concernées



Soutenir la création d'activité

3 entreprises et **16 associations** nées suite à
un accompagnement des centres sociaux



Accueillir les associations du territoire

96 associations accueillies
par les centres sociaux
1000 personnes concernées

L'engagement des habitants

*Des habitants acteurs contributeurs
du développement social de leur territoire.*



155 bénévoles

participent aux **instances de gouvernance**
et de pilotage du projet social.



210 bénévoles

participent activement à la **mise en œuvre**
des **projets et des activités**.



260 bénévoles

participent **ponctuellement** à l'**activité**
des centres sociaux.



5 800 heures de bénévolat, soit

3,6 équivalents temps plein, soit un
tiers d'équivalent temps plein
par structure.

LES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉUNION

Des actions diversifiées



5 400 personnes participent régulièrement aux actions développées par les centres sociaux.

Petite enfance (0-3 ans)

1 structure concernée (7% des publics touchés)

Enfance (4-10 ans)

8 structures concernées (17% des publics touchés)

Pré-ados (11-14 ans)

9 structures concernées (9% des publics touchés)

Ados (15-17 ans)

6 structures concernées (4% des publics touchés)

Jeunes (18-25 ans)

9 structures concernées (5% des publics touchés)

Adultes (25-59 ans)

Toutes les structures concernées (42% des publics touchés)

Séniors (60 ans et plus)

8 structures concernées (17% des publics touchés)

- **Pour les moins de 10 ans :**
activités parents-enfants, accueil des assistantes maternelles, accompagnement à la scolarité ...
- **Pour les pré-ados et ados :**
activités culturelles et sportives, prévention santé, accompagnement de projet, accompagnement au numérique, insertion professionnelle ...
- **Pour les plus de 18 ans :**
cohésion sociale, accompagnement au numérique, accès à l'emploi, temps libres, parentalité ...
- **Pour les seniors :** *lutte contre l'isolement, prévention santé ...*

Zoom sur l'accès aux droits

9

centres sociaux sur 10 en ont fait une orientation de leur projet social.

3 100

personnes ont ainsi été reçues, notamment pour une médiation numérique.

Les moyens humains et matériels dont disposent les structures en matière d'accès aux droits

Poste informatique en accès libre et/ou accompagné



9

Le(s) référent(s) de l'accueil (*bénévoles ou salariés*)



Permanences administratives et juridiques



Point relais CAF



Point d'accès aux droits



Permanence d'écrivain public



LES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉUNION

Zoom sur le projet famille

100%

des centres sociaux ont un référent qui coordonne le projet famille (40% d'entre eux formés en 2019).

865

familles soit 1 820 personnes, concernées par des actions en lien avec les projets famille : soutien à la parentalité, loisirs collectifs en famille, fêtes, projets de départs en vacances, accompagnement à la scolarité...

Les moyens humains

Les centres sociaux employeurs

105 salariés

10,5 salariés et 8,6 ETP en moyenne par structure (13 ETP en moyenne en France).

86 ETP

Les centres sociaux formateurs



45 stagiaires et services civiques accueillis

Les moyens financiers



3 000 000 €
budget total



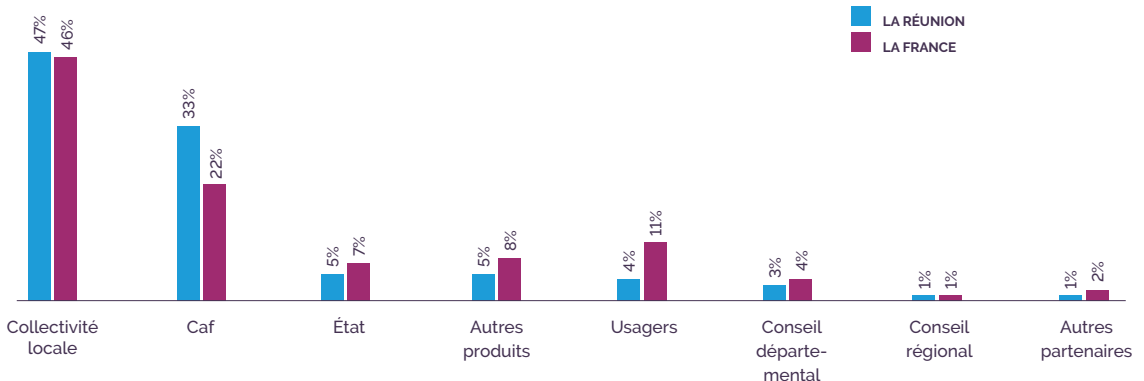
298 000 €
budget moyen

645 000 € budget moyen national

Répartition des structures par budget



Les financeurs des centres sociaux



LES ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA RÉUNION

Éléments clés

Mode de gestion

100% en gestion associative.

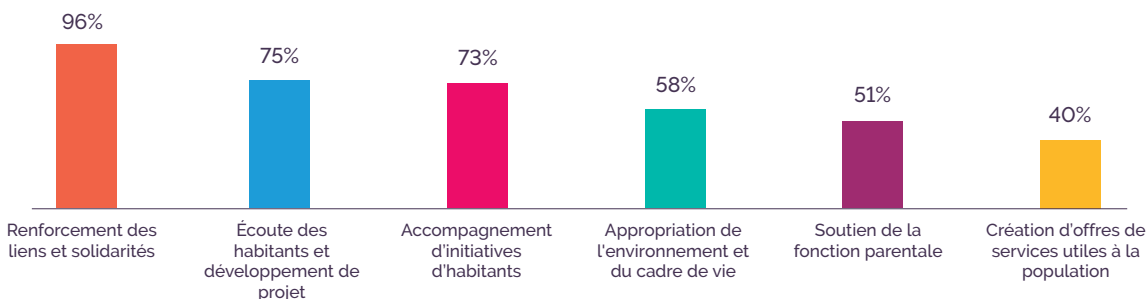
Territoire d'intervention

À dominante rurale :
52% des structures
À dominante urbaine :
48% (2/3 situées sur QPV).

Agir en proximité et hors les murs

27 heures d'ouverture par semaine en moyenne
+ 4h par semaine hors des murs des EVS (moyenne).

Les axes des projets



Des actions pour tous les habitants en réponse aux thématiques sociales



9 350 personnes concernées



Petite enfance (0-3 ans)

22% des structures concernées
(1% des publics touchés)

Enfance (4-10 ans)

93% des structures concernées
(20% des publics touchés)

Pré-ados (11-14 ans)

87% des structures concernées
(10% des publics touchés)

Ados (15-17 ans)

78% des structures concernées
(6% des publics touchés)

Jeunes (18-25 ans)

85% des structures concernées
(8% des publics touchés)

Adultes (25-59 ans)

100% des structures concernées
(43% des publics touchés)

Séniors (60 ans et plus)

80% des structures concernées
(12% des publics touchés)

LES ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA RÉUNION

Les forces vives

44% des espaces de vie sociale de la Réunion n'ont pas de salarié.



Répartition des équipes

- 14 Salariés occasionnels
- 84 Salariés permanents
- 258 Bénévoles administrateurs
- 453 Bénévoles d'activités réguliers
- 512 Bénévoles ponctuels
- 60 Stagiaires et services civiques

En moyenne, les structures ont une capacité d'intervention équivalente à **3,1 ETP** :

*1,1 ETP pour les équipes salariées,
0,7 ETP pour les stagiaires et services civiques et 1,3 ETP pour les bénévoles.*

Les moyens financiers



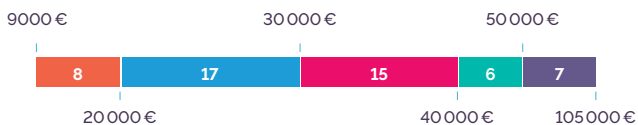
1 850 000 €
budget total



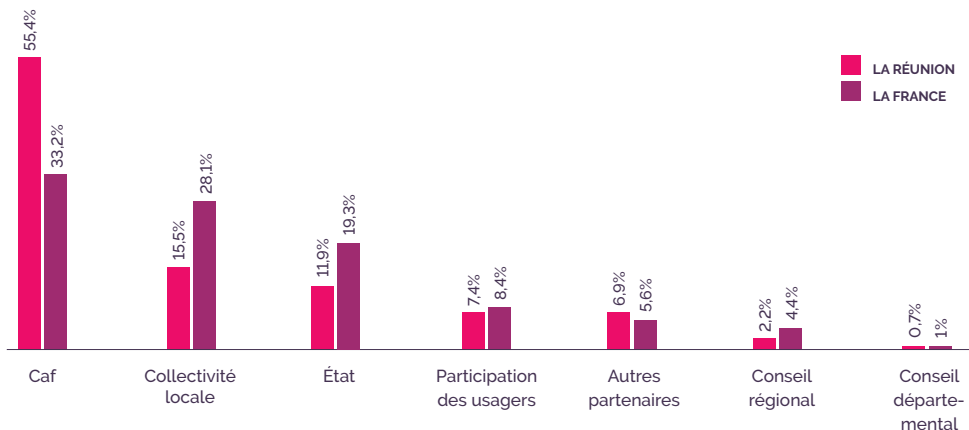
35 000 €
budget moyen

118 000€ budget moyen national

Répartition des structures par budget



Les financeurs des EVS



PROJET SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.senacs.fr

Coordonnées

Caf de la Réunion

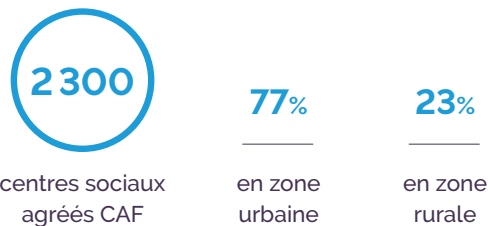
412 rue Fleur de Jade CS 61038
97 833 Sainte-Marie Cedex

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

10 rue Montcalm
75018 Paris

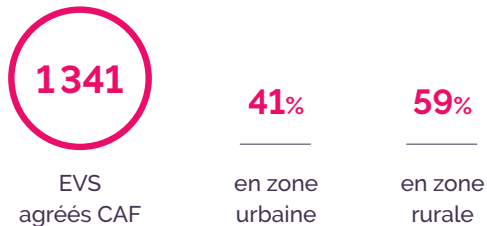
- ➔ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- ➔ Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- ➔ Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX



+ de **63 000** salariés

ESPACES DE VIE SOCIALE



+ de **7200** salariés représentant en moyenne **2,9 ETP** par structure

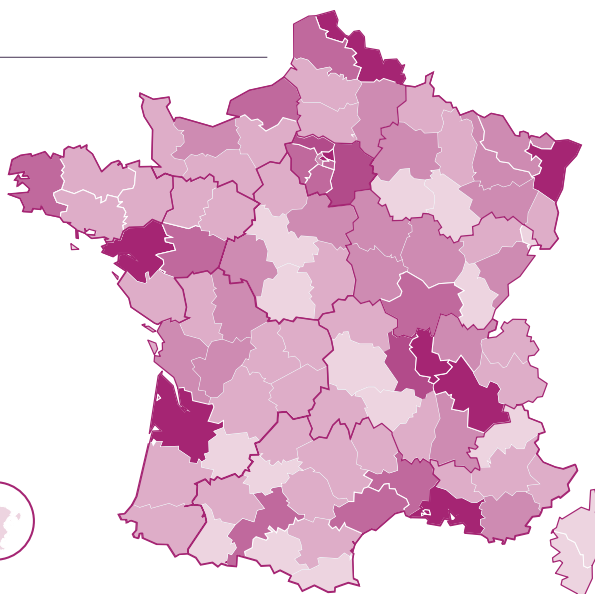
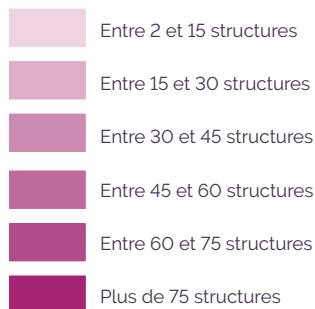
+ de **112 000** bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de **29 000** bénévoles à la gouvernance des gestions associatives

+ de **40 500** bénévoles d'activités

+ de **11 000** bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

